

Transitivité et discours direct : une relation qui ne va pas de soi

Grégoire Lacaze

Aix-Marseille Université, LERMA, Aix-en-Provence, France

gregoire.lacaze@univ-amu.fr

Résumé. La transitivité à l'œuvre dans les langues indo-européennes a fait l'objet de nombreuses recherches menées par des linguistes inscrivant leurs travaux dans différentes approches théoriques. Dans le cas du discours rapporté, il s'agit de mettre au jour la nature des relations syntaxiques existant entre un segment contextualisant et un discours cité qui l'accompagne. Il est indéniable que des verbes transitifs, le plus souvent des verbes de parole ou de communication, sont très souvent employés dans les segments introducteurs de discours direct. Par ailleurs, la présence abondante de verbes intransitifs ou de verbes transitifs indirects comme verbes introducteurs de discours direct, aussi bien dans des segments contextualisants en position initiale qu'en position incise, illustre le besoin de dépasser les limites d'un modèle dans lequel le discours cité occupe la position de complément d'objet direct d'un verbe introducteur. Les recherches menées dans cette étude montrent que l'hypothèse de « transitivity » du discours direct mérite d'être remise en cause. Les récents travaux de Frédéric Gachet (2015) et d'Aude Laferrière (2018) démontrent l'actualité de ces questionnements pour les incises de discours direct. La présente recherche envisage de réinterroger la notion de transitivité dans une approche énonciativiste mettant en perspective des phénomènes linguistiques à partir d'observables provenant d'un large corpus d'articles de presse du quotidien français *Le Monde*.

1 Introduction

La transitivité à l'œuvre dans les langues indo-européennes a fait l'objet de nombreuses recherches menées par des linguistes inscrivant leurs travaux dans différentes approches théoriques. Cette notion de transitivité a été interrogée également par divers spécialistes du discours rapporté comme Banfield (1982) et Rosier (1999), notamment. Il s'agit alors de comprendre comment s'articulent les différents plans énonciatifs suivant le sémantisme et la valence du verbe introducteur, notamment en termes de rection. L'hypothèse de la « transitivity¹ » du discours direct est particulièrement remise en cause quand les segments introducteurs de discours direct contiennent des verbes intransitifs qui assurent la fonction sémantique d'annonce d'un discours rapporté guillemeté. Les récents travaux de Gachet (2015) et de Laferrière (2018) démontrent l'actualité de ces questionnements pour les incises de discours direct. La présente recherche envisage de réinterroger la notion de transitivité dans une approche énonciativiste mettant en perspective des phénomènes linguistiques à partir d'observables provenant d'un large corpus d'articles de presse du quotidien français *Le Monde*.

2 L'introduction du discours direct

Il est communément admis que le discours direct, une des trois formes syntaxiques canoniques de discours rapporté, associe deux sources énonciatives qui cohabitent. Comme le souligne Rosier (2008 38), le discours rapporté « est un cas particulier et marqué de *double énonciation* ». Le discours direct est souvent présenté comme le mode de représentation fidèle d'une séquence verbale prononcée par un locuteur rapporté :

On présente parfois la citation au discours direct comme la restitution des paroles exactes de l'énonciateur cité. En fait, le discours direct n'est même pas tenu de rapporter des paroles effectivement dites ; il peut s'agir d'une énonciation rêvée, future, prescrite,

etc. [...] Même si le discours direct rapporte des paroles qui sont censées avoir été dites, il ne peut s'agir que d'une *mise en scène* qui vise à authentifier, d'une sorte d'imitation. (Maingueneau 2021 131).

C'est bien le locuteur rapporteur qui met en scène la représentation de la parole d'autrui. Les faits de langues incluant des occurrences de discours rapporté sont notablement influencés par les genres discursifs dans lesquels ils apparaissent. C'est le cas des occurrences de discours rapporté présentes dans les articles de presse, comme le relève Rosier (2002 30) :

La presse va cependant présenter des séquences discursives *surmarquant du triple point de vue de l'énonciation, de la syntaxe et de la typographie* le rendu des paroles ou des écrits d'autrui afin de produire un effet d'hyperréalisme. Du point de vue de la sémiotique du discours de presse, l'exhibition du discours d'autrui, surmarquée typographiquement (guillemets et/ou italiques principalement), joue dans la titraille d'abord, dans le corps de l'article ensuite, un rôle analogue à celui assumé par la photographie.

Ainsi, le discours journalistique, en tant que genre discursif, présente des spécificités d'emploi des formes de discours rapporté : « les îlots textuels [...], les formes mixtes comme le discours direct avec *que* [...] sont étroitement dépendants du corpus de presse où ces formes sont abondamment utilisées » (Rosier 2002 28).

2.1 Le segment contextualisant et le discours cité

De manière générale, le locuteur rapporteur prend en charge le segment textuel qui permet l'attribution énonciative des paroles ou pensées rapportées : ce « segment contextualisant » peut s'envisager comme une extension du « discours citant² » au-delà d'une simple unité phrastique. Il est construit par le locuteur rapporteur et il assure la fonction d'attribution d'un dit à une origine énonciative. Il annonce le « discours cité » qui désigne les paroles ou pensées rapportées qui sont généralement guillemetées.

Trois positions sont possibles pour un segment contextualisant relativement au discours cité :

- en position initiale, le segment contextualisant est suivi du discours cité. Il annonce un acte de parole ;

(1) **À quelques mètres de lui, le chef de file des députés LR, Olivier Marleix, jubile³** : « *On leur a fait accepter 98 % du texte du Sénat et même des mesures très fortes comme sur la fin de l'automatisme du droit du sol !* » (Le Monde 21/12/2023 11)

- en position médiane, le segment contextualisant est encadré par deux fragments de discours cité :

(2) « *Notre stratégie est la plus efficace au niveau européen, nous ne sommes pas en train de rater, a affirmé le président de la République, mais on n'est pas du tout arrivé non plus, car ça va beaucoup plus vite ailleurs, en Chine et aux États-Unis !* » (Le Monde 13/12/2023 18)

La position médiane d'un segment contextualisant permet de relier deux fragments de discours cité tout en permettant au journaliste-locuteur rapporteur d'apporter des informations complémentaires, notamment sur le statut de la locutrice rapportée ;

(3) « *Depuis le retour au pouvoir de Viktor Orban en 2010, la Hongrie est devenue l'un des principaux acteurs dans la région, note la chercheuse Ivana Rankovic, du Belgrade Centre for Security Policy. L'objectif d'Orban est de faire de la Hongrie une puissance régionale. Et les Balkans sont un moyen d'atteindre ce but.* » (Le Monde 15/12/2023 5)

Un segment contextualisant en position incise encourage l'emploi d'une proposition subordonnée relative contenant des précisions référentielles sur le locuteur rapporté :

(4) « Notre réunion a été assez tendue, reconnaît l'élu LR de la Manche Philippe Gosselin, qui s'est abstenu sur la motion. Une position de groupe n'a pas été arrêtée, elle s'est juste dégagée. » (*Le Monde* 13/12/2023 10)

- en position finale, le segment contextualisant suit le discours cité :

(5) « Mistral démontre que la France a tous les atouts pour maîtriser l'intelligence artificielle », a tweeté le ministre délégué au numérique, Jean-Noël Barrot. (*Le Monde* 13/12/2023 19)

La notion de segment contextualisant est englobante et généralisante car ce segment d'attribution d'un dit à une origine énonciative peut s'affranchir des limites phrastiques : un segment contextualisant peut ainsi s'envisager comme la réunion de tous les segments textuels assurant la mise en relation entre des paroles ou des pensées et un locuteur rapporté, comme dans l'énoncé (6) :

(6) **L'exécutif parisien rétorque** : « Il n'y a aucune inquiétude pour l'autorisation d'emprunt, et le budget permet de financer nos priorités : le volet social et le plan climat », affirme Paul Simondon, l'adjoint aux finances de la maire Anne Hidalgo, qui dénonce « le désengagement du gouvernement vis-à-vis des collectivités locales » pour expliquer une équation financière complexe. (*Le Monde* 13/12/2023 12)

La réunion des deux segments en gras dans l'énoncé (6) forme le segment contextualisant.

La mobilité éventuelle du segment contextualisant entre ces trois positions possibles répond à diverses contraintes syntaxiques et sémantiques. Les positions médiane et finale correspondent à des segments contextualisants en incise. Un segment contextualisant en position finale peut avoir une large extension textuelle pour apporter des précisions sur la source énonciative et/ou pour apporter des informations contextuelles :

(7) « Il n'y aura pas de texte s'il n'y a pas de majorité sans le RN », s'était dédouané **Gérald Darmanin**, peu avant le vote, sous les protestations de la gauche. (*Le Monde* 21/12/2023 11)

Un segment contextualisant se présente le plus souvent, dans sa forme canonique, comme une proposition contenant la mention de la source énonciative et un prédicat avec un verbe introducteur de discours direct :

(8) « Si, demain, on avait un texte d'une grande fermeté qui ressemble à celui du Sénat, évidemment, on pourrait le voter », confirme **M. Marleix**. (*Le Monde* 13/12/2023 7)

2.2 Les incises de discours direct et la variabilité sémantique des verbes introducteurs

Les incises de discours direct peuvent accueillir des verbes introducteurs présentant une très grande variabilité sémantique. En effet, une incise peut contenir bien évidemment un verbe de rapport de paroles comme le verbe prototypique *dire* mais aussi des verbes qui sont les supports d'expressions « voco-mimoposturo-gestuelles⁴ ». Dans ses recherches, Rosier (2008 67) met ainsi en évidence que « l'incise permet des variations stylistiques importantes, ce dont ne se sont pas privés les écrivains en mettant en position parenthétique des verbes non seulement de paroles mais aussi de gestes ».

Les verbes rencontrés dans les segments contextualisants (en position initiale et en position incise) peuvent s'éloigner des verbes canoniques de communication, comme le relève également Maingueneau (2021 134) :

Une des singularités de ces verbes introducteurs est que nombre d'entre eux ne désignent pas vraiment un acte de parole. Ils n'ont même pas besoin d'être transitifs. Peuvent ainsi servir d'introducteurs de discours direct des verbes ou locutions verbales comme « accuser », « tempêter », « condamner », « s'étonner », « s'indigner », « perdre son sang-froid », « s'égayer », « être furieux », etc.

Sans être des verbes de parole, leur contiguïté textuelle avec le discours cité leur permet d'assurer la mise en relation de paroles avec une source énonciative : « [c]'est le fait d'être suivi de discours direct qui les convertit rétrospectivement en introducteur[s] de discours rapporté » (Maingueneau 2021 134).

Les verbes contenus dans les segments contextualisants peuvent servir à décrire une attitude voco-mimoposturo-gestuelle. En cela, ils ne sont pas des verbes de parole à proprement parler mais ils participent à l'annonce d'un discours direct.

Dans le cas de verbes insérés dans des segments contextualisants en position incise, Larjavaara (2019 37) relève « [l]a variété impressionnante des verbes dans la proposition rapportante ». Elle envisage « [u]ne seule restriction [...] pour le choix de ces verbes en position rapportante » :

le procès qu'ils désignent doit pouvoir être compatible avec une action d'énonciation. Il y a, premièrement, les verbes qui décrivent la production d'un son ; *gémir, tonner, aboyer, tousser* ou *haler*. Deuxièmement, il existe la possibilité d'y voir des verbes qui désignent l'expression du visage ou tout autre mouvement lié à l'énonciation : *se gratter, se raidir* ou *sourire*, mais aussi, beaucoup plus fréquemment, *cligner, sursauter* ou *bondir* [...]. Le troisième groupe consiste en des verbes qui désignent ce qui est fait en énonçant, c'est-à-dire qui explicitent l'acte illocutoire de l'énonciation. Ce peut aussi être l'expression d'un sentiment. Les verbes *attaquer, affirmer, apprécier, angoisser* – pour n'en mentionner que quelques-uns – seront rangés dans cette catégorie. (Larjavaara 2019 37-38)

2.3 Réflexions sur la transitivité

La notion de transitivité a fait l'objet de très nombreuses études linguistiques car elle est à la base de la construction d'un énoncé : elle est intrinsèquement liée aux relations entre les actants d'une relation prédicative. Parler de transitivité, c'est bien évidemment envisager la complémentation d'un verbe.

Larjavaara (2019 12) distingue la « transitivité morpho-syntaxique » et la « transitivité sémantique ». La transitivité morpho-syntaxique repose sur la capacité d'un verbe à accueillir un objet tandis que la transitivité sémantique porte sur le degré d'agentivité des actants :

D'une part, il y a la transitivité morpho-syntaxique où le linguiste observe et analyse la forme morpho-syntaxique : y a-t-il deux participants avec un verbe ? y a-t-il un objet direct ? D'autre part, ce sont les propriétés sémantiques qui correspondent à la transitivité morpho-syntaxique prototypique, c'est-à-dire la transitivité sémantique. (Larjavaara 2019 29)

La question de la transitivité a également été souvent abordée par les linguistes à propos du discours direct. Lamiroy et Charolles (2008) envisagent la question de l'articulation entre la transitivité syntaxique et la sémantique verbale. Dans une précédente étude, Charolles et Lamiroy (2001) envisagent que « [l]es verbes de parole [...] incluraient dans leur représentation conceptuelle profonde un objet, à savoir les paroles produites et, dans la mesure où ils impliquent par nature un objet, ils seraient naturellement transitifs ». Pour ces auteurs, « un verbe de parole est un verbe qui dénote une activité linguistique du sujet parlant visant normalement à communiquer un message à quelqu'un » (Lamiroy et Charolles 2008). Les auteurs relient « l'intransitivité des verbes de parole à un principe de saturation sémantique. Celui-ci prédit un rapport inverse entre transitivité syntaxique et spécification sémantique : plus le sémantisme d'un verbe serait spécifié, plus le verbe serait saturé lexicalement et plus il serait intransitif ». Ils affinent cette hypothèse en envisageant « une gradation scalaire prévoyant un continuum allant de verbes prototypiquement transitifs à des verbes prototypiquement intransitifs avec, logiquement, une série de cas intermédiaires ».

2.4 Les relations syntaxiques entre discours citant et discours cité

De nombreux linguistes se sont penchés sur la nature des relations syntaxiques existant entre discours citant et discours cité. Ces relations semblent influencées par la position relative du discours citant par rapport au

discours cité. Il faut ainsi distinguer d'une part, la position initiale et, d'autre part, la position incise (positions médiane et finale) du discours citant.

Salvan (2005 113) met en avant la problématique suivante : « Du point de vue grammatical et linguistique, l'incise pose la question de l'articulation, au sein de la phrase, de la pluralité des énonciations : l'incise est-elle une phrase ou une sous-phrase, est-elle intégrée à la phrase comme élément nécessaire ou est-elle superflue ? ». Le Pesant (2013 24) s'interroge lui aussi sur « la nature syntaxique de la relation entre le discours rapporté au style direct et son verbe introducteur ».

Danlos, Sagot et Stern (2010) soutiennent la position suivante :

La citation et l'incise de citation forment un agrégat soudé dans la mesure où une incise de citation demande la présence d'une citation. La position que nous défendons est que cet agrégat relève principalement du niveau sémantico-discursif et non du niveau syntaxico-phrastique. Plus précisément, notre position est qu'il n'existe pas de lien argumental syntaxique entre le verbe de citation et la citation, bien qu'il soit généralement considéré dans la littérature que la citation correspond à l'objet direct du verbe de citation [...].

Ainsi, l'insuffisance de l'hypothèse usuelle selon laquelle le discours cité serait l'objet direct du verbe présent dans le segment introducteur du discours direct va nous amener à approfondir ce point à partir de l'analyse des énoncés du corpus.

3 Études de cas

Notre réflexion sur la transitivité et le discours direct s'appuie sur un corpus de recherche constitué à dessein pour cette étude.

3.1 Présentation du corpus de recherche

Le corpus de recherche a été créé à partir d'articles du *Monde* parus entre janvier 2012 et février 2024. Un algorithme de détection des verbes introducteurs de discours direct a été développé pour les identifier. Cet algorithme doit d'abord détecter les occurrences de discours direct. Pour cela, il recherche dans un premier temps la présence de segments textuels guillemetés. Toutefois, la présence de guillemets encadrant une séquence textuelle n'est pas un critère suffisant pour affirmer qu'il s'agit d'une occurrence de discours direct, comme l'ont montré les travaux d'Authier-Revuz (2020). Ses recherches portant sur « la représentation du discours autre » (RDA) ont mis en évidence qu'existent, en plus du discours direct, des « modalisations en assertion seconde⁵ » (MAS) et des « modalisations autonymiques d'emprunt⁶ » (MAE) qui convoquent un discours autre dans le dire. Il faut aussi veiller à ne pas inclure comme énoncés de discours direct les énoncés contenant des « îlots textuels » qui sont « des MAE en contexte de DI/MAS » (Authier-Revuz 2020 304), comme dans l'énoncé (9) :

(9) Le cartel mené par l'Arabie saoudite considère par ailleurs qu'en 2024, « la demande mondiale de pétrole devrait connaître une croissance saine de 2,2 millions de barils par jour », pour culminer à une moyenne quotidienne de plus de 104 millions de barils. (*Le Monde* 15/12/2023 7)

L'îlot textuel guillemeté matérialise une modalisation autonymique d'emprunt à l'intérieur d'un énoncé de discours indirect (DI). Pour Rosier (2008 95), un tel énoncé fait partie des « formes mixtes » de discours rapporté et illustre « un discours direct avec *que* ».

Dans le cas des discours direct et indirect, « le discours autre [...] occup[e] la place, centrale, de l'*objet* du dire » tandis qu'avec une MAS, « le discours autre peut intervenir dans l'énoncé, convoqué au titre de *source* du dire » (Authier-Revuz 2020 70).

Cette étude ne prend ainsi pas en compte les énoncés qui contiennent une MAE et/ou une MAS. Authier-Revuz (2020 97) relève d'ailleurs « le caractère très commun, du cumul d'une MAS et d'une MAE » dans la presse, comme dans les énoncés (10) et (11) dans lesquels la mention de l'attribution énonciative de la source d'un dire se fait par l'intermédiaire d'un syntagme prépositionnel médiatif⁷ :

(10) Avec leurs 62 députés et leur poids électoral anecdotique depuis les 4,8 % de Valérie Pécresse à l'élection présidentielle de 2022, les LR se félicitent « *d'une victoire historique pour la droite* », **selon les mots de leur président, Éric Ciotti**. (*Le Monde* 21/12/2023 11)

(11) **Aux yeux de l'extrême droite**, le comportement du ministre de l'intérieur en commission des lois, jugé particulièrement « *hautain* », a donné aux troupes lepénistes l'envie de « *le faire redescendre sur terre* », **selon l'expression du député RN de l'Eure**, Kevin Mauvieux. (*Le Monde* 13/12/2023 10)

Ces deux énoncés contiennent des introducteurs médiatifs comme *selon X* et *aux yeux de X* qui sont la trace d'une MAS et la présence d'îlots textuels met en relief la présence d'une MAE. De tels énoncés, qui ne relèvent pas de la catégorie du discours direct, ne sont pas retenus par l'algorithme pour cette étude.

Grâce à cet algorithme, nous avons pu construire une base de données regroupant l'ensemble des verbes introducteurs de DD (plus de 900) au sémantisme très divers.

Plusieurs études ont proposé une classification des verbes introducteurs en fonction de critères sémantiques mais il existe des recouvrements partiels entre ces catégories. Nous pouvons citer notamment les travaux de Monville-Burston (1993), de Mourad et Desclés (2004), de Lacaze (2014) et d'Anscombe (2015), qui distingue « [v]erbes d'activité de parole, verbes de parole et verbes de dire ». Il nous faut également citer la classification des verbes établie par Danlos, Sagot et Stern (2010) et contenant des « verbes transitifs de discours rapporté comme *dire* ou *déclarer* », des « verbes intransitifs comme *plaisanter* ou *fulminer* » et des « verbes transitifs, qui ne sont pas des verbes de discours rapporté, comme *commenter*, *continuer* ou *interrompre* ». Ces verbes introducteurs de discours direct, de valences différentes, sont aussi identifiés par Le Pesant (2013 25) qui recense « des verbes de communication transitifs directs comme *dire*, *prétendre*, *répondre*, *conclure*, *conseiller*. Mais ce peuvent être aussi des verbes intransitifs ou transitifs indirects, tels *s'esclaffer*, *sourire*, *jubiler*, *s'attrister* ».

3.2 La remise en question de la transitivisation du discours direct

La mise au jour des relations existant entre un segment contextualisant et un discours cité s'appuie sur l'exploitation du corpus d'étude et, notamment, sur l'analyse d'énoncés présentant des caractéristiques syntaxiques communes par l'effet d'appartenance de leurs verbes introducteurs à une même classe de verbes (transitifs indirects ou intransitifs).

3.2.1 Les verbes transitifs indirects

Des segments contextualisants assurant l'insertion d'un discours direct guillemeté contiennent, pour certains d'entre eux, des verbes pouvant avoir une construction transitive indirecte, comme le verbe *se souvenir*. Nous en trouvons un exemple dans l'énoncé (12) :

(12) Didier Roustan, le présentateur à l'époque, **se souvient** : « *Il était dynamique, peut-être un peu trop. Certains anciens l'avaient dans le nez. Je lui ai conseillé de ne pas bousculer les gens, d'attendre d'être installé.* » (*M Le magazine du Monde* 09/09/2023 78)

L'emploi de ce verbe comme verbe intransitif est accepté mais ce verbe peut aussi être envisagé comme un verbe transitif indirect : *se souvenir de quelque chose*. Par contre, la construction transitive directe est exclue.

Nous souhaitons mentionner ici les similitudes existant entre un segment contextualisant en position initiale dans un énoncé provenant d'une œuvre littéraire et un segment contextualisant apparaissant dans un article de presse, comme dans l'énoncé (12). Ainsi pouvons-nous citer Laferrière (2018 122) qui analyse un énoncé similaire dans ses recherches sur le discours direct dans les œuvres littéraires : « Le segment en précession du discours direct exprime une circonstance de la prise de parole sur laquelle il ouvre, au sens graphique du terme avec les deux points énonciatifs ».

Envisageons maintenant la présence d'un verbe transitif indirect en position incise. Un verbe comme *se délecter* accepte la construction transitive indirecte *se délecter de quelque chose*. Pourtant, ce verbe peut apparaître comme introducteur de discours direct dans une incise :

(13) « *Il a la trouille, il a honte* », **se délecte** Olivier Véran. (*Le Monde* 11-12-13/11/2023)

Le verbe *se délecter* peut, dans une certaine mesure, s'envisager comme un verbe atélique. En cela, il aurait une grande propension à connaître un fonctionnement intransitif, suivant l'hypothèse formulée par Lamiroy et Charolles (2008) : « lorsque le sémantisme du verbe dénote une activité atélique, ce qui est saillant est le déroulement même de l'activité de parole qu'indique le verbe plutôt que son objet ». Ce verbe aurait alors un fonctionnement plutôt intransitif quand il apparaît comme introducteur de discours direct. De manière analogue, un verbe pronominal comme *s'étonner* est à classer dans la catégorie des verbes intransitifs ou transitifs indirects (*s'étonner de quelque chose*) :

(14) Elle **s'étonne** encore : « *S'il y a quelque chose à lui reconnaître, c'est qu'il n'est pas bête et qu'il a de la culture. Ce qu'il fait n'est pas à sa hauteur.* » (*M Le Magazine du Monde* 09/09/2023 80)

Ce qui tient lieu de discours cité, en l'occurrence les paroles guillemetées, ne peut pas occuper la place de l'objet direct du verbe du segment contextualisant placé en position initiale.

Dans la même veine, le verbe *trionpher* accepte deux constructions verbales : la construction transitive indirecte (*trionpher de quelqu'un / triompher de quelque chose*) et la construction intransitive. L'énoncé (15) avec le verbe *trionpher* pose en filigrane la question de la nature de la relation syntaxique existant entre le segment contextualisant en position médiane et les deux fragments de discours cité qui l'encadrent :

(15) « *Avons-nous été empêchés ? Jamais !*, **triomphe-t-il** encore. *La majorité et des parlementaires constructifs de droite comme de gauche ont permis de faire adopter en un an autant de textes de lois, près de cinquante, que sur la même période lors du premier mandat.* » (*Le Monde* 22/08/2023 9)

3.2.2 Les verbes intransitifs

Lorsque des verbes intransitifs sont présents dans les incises de discours direct, l'hypothèse de la transitivité est remise en question car ces verbes n'admettent pas d'objet. Le contenu propositionnel correspondant au discours cité ne peut donc pas être considéré comme le complément d'objet direct d'un tel verbe intransitif. Ces verbes intransitifs peuvent apparaître dans les différentes positions possibles pour un segment contextualisant.

Prenons l'exemple du verbe intransitif *temporiser* qui apparaît dans un segment contextualisant en position initiale :

(16) M^{me} Appéré **temporise** : « *Notre obsession collective ? Que le métro fonctionne. Ensuite, chacun devra assumer ses responsabilités. Je défendrai les intérêts de la collectivité de manière transparente.* » (*Le Monde* 11/01/2024 18)

Le verbe *blaguer* apparaît seulement dans le corpus dans un segment contextualisant en position finale :

(17) « *On va leur manquer !* », **blaguait-il** le 1^{er} novembre, goguenard, au sujet des journalistes venus le voir à Brasilia acter sa défaite. (*Le Monde* 02/03/2023 19)

Il semble possible de dresser un parallèle entre la réflexion que nous menons ici sur les verbes introducteurs en langue française et une problématique similaire pour les verbes utilisés en anglais. C'est pourquoi nous citons ici Biber et al. (1999 196) qui pointent les insuffisances de la théorie considérant le discours cité comme un complément d'objet direct du discours citant :

The clause containing the reporting verb is often described as the main clause, with the direct speech in object position. This analysis is obviously excluded where the verb in the reporting clause does not normally take a direct object (verbs such as *whimper*, *exult*, *smile*).

Parmi ces verbes intrinsèquement intransitifs, nous retrouvons les verbes d'expression d'une mimoposturo-gestualité comme *grimacer*, *sangloter*, *sourire* et *soupirer* :

(18) « *Le XVIII^e siècle d'un Valéry Giscard d'Estaing n'est pas le XVIII^e d'un Félix Faure* », **grimace** Isabelle de Gourcuff. (*Le Monde* 15/12/2023 17)

Le verbe *grimacer* inclus dans un segment contextualisant en position incise n'appelle pas dans son environnement cotextuel un complément d'objet direct car sa valence est égale à un. Comme l'indique Larjavaara (2000 130) dans ses travaux sur la transitivité des verbes français :

L'expression du visage ou du corps étant inséparable du locuteur, elle peut être conçue comme formant une seule action avec l'action d'énonciation, et un verbe la désignant peut donc figurer comme verbe rapportant.

Le verbe *sangloter* figure dans la liste des « verbes non pronominaux rencontrés sans objet avec le discours direct » établie par Larjavaara (2000 126-217). Il apparaît dans l'énoncé (19) dans un segment contextualisant en position finale :

(19) « *La technologie est une maladie* », **sanglote** une réfugiée ouïgoure aux États-Unis. (*Le Monde* 21/04/2020 23)

Le verbe *sourire*, quant à lui, est envisagé par Anscombe (2015 111) comme un élément de la classe des « verbes de façon de dire [...] intransitifs ».

Larjavaara (2000 130) l'identifie comme faisant partie des « verbes désignant ce que le locuteur cité fait avec son corps : expressions du visage ou autres mouvements simultanés à l'énonciation ». Ce verbe apparaît dans l'énoncé (20) :

(20) « *Malgré mes demandes répétées, je n'ai jamais su quelles charges pesaient contre moi* », **sourit** le professeur de physique. (*Le Monde* 06/01/2024 2)

Enfin, le verbe *soupirer* peut laisser entendre l'expression d'une mimique ou d'un souffle :

(21) « *On perd 1,9 million d'euros tous les ans, ce qui en fait le plus onéreux des monuments gérés par le CMN* », **soupire** l'administratrice. (*Le Monde* 15/12/2023 17)

Ce verbe présente lui aussi la particularité d'accepter deux constructions verbales : l'intransitive et la transitive indirecte (*soupirer contre quelque chose*).

Parmi l'abondance des verbes intransitifs mis au jour dans notre corpus, le verbe *discourir*, en tant que membre de cette classe, apparaît comme un introducteur de discours direct en position incise :

(22) « *Les femmes perdent de la place en faveur des hommes qui se sentent femmes* », **discourt-il**, en se surnommant « *députée Nikole* », avant de s'adresser aux élues : « *Retrouvez votre féminité, faites des enfants, aimez la maternité et fondez votre famille !* » (*M Le Magazine du Monde* 09/09/2023 50)

Dans la répartition des « classes sémantiques de verbes de parole », Lamiroy et Charolles (2008 10) placent le verbe *discourir* dans la catégorie des « verbes de parole intransitifs "durs" », des verbes « renvoyant au contenu non planifié des paroles : *bavarder*, *bavasser*, *blablater*, *causer*, *conférer*, *converser*, *discourir*, *deviser*, *galérer*, *parloter*, *potiner* ». Selon nous, ce verbe semble accepter lui aussi la construction transitive indirecte (*discourir sur quelque chose*).

3.2.3 La composition verbale

Il faut aussi prendre en compte les énoncés dans lesquels un acte de parole est rapporté au discours direct avec une modalisation de cet acte de parole et les énoncés contenant un groupe verbal étoffé qui ne contient pas de verbe de parole. Nous évoquons ici la composition verbale⁸ qui permet de mettre en valeur la touche modalisante apportée par le journaliste-rapporteur, qui ne se contente pas de rapporter des propos mais qui apporte sa propre touche subjective en choisissant de modaliser l'acte de parole rapporté. En cela, ce choix participe de la construction « éthotique⁹ » du locuteur rapporté.

L'énoncé (23) présentant un segment contextualisant en position initiale illustre ce point :

(23) **Le jeune directeur général assume de grandes ambitions** : « *Nous poursuivons une trajectoire claire : créer un champion européen à vocation mondiale en intelligence artificielle générative, basé sur une approche ouverte, responsable et décentralisée de la technologie* ». (Le Monde 13/12/2023 19)

La responsabilité énonciative du choix du prédicat introducteur *assumer de grandes ambitions* incombe au journaliste. Il s'agit d'une (re-)construction de l'ethos du locuteur rapporté. À partir du contenu des paroles effectivement verbalisées, le journaliste interprète le sens général de celles-ci et en produit une synthèse qui sert d'auxiliaire interprétatif au lecteur sous la forme d'une « reformulation résumante¹⁰ ». Ce faisant, grâce au choix de cette locution verbale, le journaliste participe de la construction de l'ethos discursif de celui dont il rapporte les propos. L'effet produit aurait été sensiblement différent avec l'emploi d'un verbe comme *déclarer*, qui ne préjuge pas du contenu cité et qui n'aurait pas la valeur résumante que contient le prédicat *assumer de grandes ambitions* :

(23') Le jeune directeur général **déclare** : « *Nous poursuivons une trajectoire claire : créer un champion européen à vocation mondiale en intelligence artificielle générative, basé sur une approche ouverte, responsable et décentralisée de la technologie* ».

Le verbe *déclarer*, tout comme le verbe prototypique *dire*, se contente de signaler un acte de parole et sa force illocutoire est faible :

(24) « *EDF s'est rétabli* », **déclare** à présent son PDG, Luc Rémont. « *Il le doit d'abord à une très forte mobilisation de tout le groupe.* » (Le Monde 17/02/2024 15)

En choisissant un tel verbe, le journaliste met en relation un dit avec une origine énonciative sans apporter de précisions sur le contenu du discours cité, notamment sans prendre position en termes de véridictionnalité. Comme le rappelle Maingueneau (2021 134) : « Souvent les introducteurs de discours direct ne sont pas neutres, ils apportent un éclairage subjectif. Le verbe introducteur donne en effet un cadre à l'interprétation du discours cité ».

L'énoncé (23) remet en cause « l'objectivité¹¹ du discours direct », comme l'appelle Larjavaara (2000 120) car « il y a un autre objet dans la proposition rapportante ». Le syntagme nominal *de grandes ambitions* est bien l'objet direct du verbe *assumer*, le discours cité ne pouvant pas occuper la position de cet objet. Analysant un énoncé analogue, la linguiste conclut : « le verbe suspecté de régir le discours direct a déjà un autre objet. La présence de cet autre objet ne permet pas de considérer le discours direct comme objet » (Larjavaara 2000 120).

Un raisonnement similaire peut s'appliquer en présence d'un pronom clitique objet dans un segment contextualisant en position incise :

(25) « *Il a été assez copieusement sifflé* », **le corrige** un journaliste politique de CNews invité sur le plateau, Florian Tardif. (M Le magazine du Monde 09/09/2023 80)

La proposition contenue dans le segment contextualisant en position finale contient tous les attributs nécessaires pour la grammaticalité de ce segment et la valence du verbe *corriger* est saturée.

La composition verbale peut intervenir aussi bien dans un segment contextualisant en position initiale que dans un segment contextualisant en position incise, comme dans l'énoncé (25) :

(26) « *Je ne pensais pas que la majorité présenterait un texte aussi dur* », **fait mine de s'étonner** Renaud Labaye, secrétaire général du groupe RN. (*Le Monde* 21/12/2023 11)

Le segment contextualisant contient la locution verbale *faire mine de*, qui traduit l'interprétation par le journaliste des propos prononcés par l'homme politique. Ce choix influence l'acte de lecture en fournissant au lectorat une piste interprétative. La catégorisation de l'acte de parole par ce choix compositionnel est un élément saillant de la présence surplombante du journaliste en position de locuteur rapporteur.

L'énoncé (27) illustre à nouveau la diversité compositionnelle des structures lexicalisées rencontrées en incise :

(27) « Quand on analyse les causes profondes des grands accidents nucléaires, on retrouve toujours des défaillances dans les systèmes de régulation, trop proches du politique ou des industriels. C'est un équilibre très difficile à trouver », **met-il en garde**, en restant sur sa faim quant aux motivations avancées par la ministre pour justifier une telle fusion. (*Le Monde* 17/03/2023 7)

Le verbe *mettre en garde* pourrait s'envisager comme un verbe complexe transitif indirect : *mettre en garde contre quelque chose*. À nouveau, l'hypothèse du discours cité en fonction complément d'objet direct d'un verbe introducteur est remise en cause.

La composition verbale peut aussi être combinée à la présence d'une négation :

(28) Face à ces attaques, M^{me} Hidalgo **ne baisse pas pavillon** : « *Je ne réponds pas à ce qui me paraît sans importance. Je me fiche des critiques de Le Guen. J'ai autour de moi un mouvement très large de militants, d'élus de banlieue et de membres de la société civile. Je veux réussir le Grand Paris. On a suffisamment travaillé pour y arriver.* » (*Le Monde* 02/11/2012)

La présence éventuelle d'une négation dans un verbe introducteur de discours direct est mentionnée par Larjavaara (2000 135) : « Le procès de ne pas faire quelque chose peut parfois être présenté comme coïncidant avec l'action d'énonciation ». Le syntagme verbal *ne pas baisser pavillon* décrit de manière métaphorique l'attitude d'Anne Hidalgo, à l'époque première adjointe à la mairie de Paris. Ses propos guillemetés sont interprétés par le journaliste : celui-ci choisit une composition verbale à valeur métaphorique pour résumer la teneur des propos de la femme politique.

3.2.4 Autres arguments syntaxiques et sémantiques

Il existe également d'autres arguments remettant en cause la théorie de la transitivisation du discours direct. Il faut ainsi rendre compte de la possibilité qu'un segment contextualisant puisse annoncer un discours direct même lorsque ce segment contextualisant et le discours cité qui le suit appartiennent à des unités phrastiques distinctes :

(29) **L'élue Renaissance des Hauts-de-Seine Pierre Cazeneuve concède un durcissement du texte mais privilégie la loyauté à son camp comme la plupart de ses collègues.** « *On ne laissera pas le point au RN : on ne va pas ne pas voter ce texte maintenant, alors qu'on vient de décrocher une CMP [commission mixte paritaire] conclusive.* » (*Le Monde* 21/12/2023 11)

Malgré l'indépendance syntaxique entre ces deux segments, une subordination sémantique existe car c'est bien le segment contextualisant qui permet l'attribution des paroles guillemetées à une origine énonciative. Il est également possible d'annoncer un discours direct par l'intermédiaire d'un « lexème introducteur¹² », un terme emprunté à Rosier (1999 211) :

(30) Autour d'une longue table éclairée aux chandelles, Benoît Gouez a convié une cinquantaine de professionnels du vin, issus de plusieurs continents. Il les a accueillis par **ces mots** : « *Cette cuvée impériale No. 1 est la pièce indispensable d'une cave, comme la robe noire dans le dressing d'une femme.* » (*Le Monde* 17/12/2023)

Il y a bien une relation d'identification stricte entre le syntagme nominal *ces mots* à valeur cataphorique et le contenu du discours cité guillemeté.

3.3 Vers un statut parenthétique pour l'incise de DD

Diverses études ont été menées sur la question des relations syntaxiques existant entre le discours cité et une incise de discours direct.

La réflexion méthodologique à se poser concerne le statut syntaxique de l'incise de discours direct, comme le souligne Rosier (2008 64) : « Le statut syntaxique de l'incise est incertain : est-ce une forme de modalisation, à l'instar d'un adverbe ? Ou bien a-t-elle un rôle syntaxique spécifique ? ». La linguiste envisage une « rection » de l'incise « considérée comme faible » mais « il n'en demeure pas moins qu'elle participe au marquage du discours citant » (2008 65).

Dans son étude sur l'incise de discours rapporté dans un corpus littéraire, Salvan (2005) rappelle diverses théories sur la nature des relations entre discours cité et incise dont celle de Wilmet (1997) : il « aborde la question de l'incise dans le cadre de la phrase complexe, et parle d'enchâssement par insertion (par opposition à la subordination, enchâssement par ligature) » (Salvan 2005 120). Elle ajoute : « L'incise de discours rapporté est un lieu prégnant de la tension problématique entre le niveau local et le niveau global, la phrase et le texte » (Salvan 2005 141).

Parmi les recherches les plus récentes, nous pouvons citer celles de Gachet (2015). Il évoque dans son ouvrage les travaux de nombreux chercheurs qui ont tenté de caractériser la nature de la relation entre discours cité et incise, en termes de rection. Sa recherche s'inscrit dans les travaux en « macro-syntaxe » menés conjointement à Aix-en-Provence (France) et à Fribourg (Suisse). Il choisit de mettre en parallèle la description syntaxique des incises de discours rapporté avec celle des verbes parenthétiques (appelés « mitigeurs » ou « recteurs faibles ») en raison d'une « parenté distributionnelle » (Gachet 2015 10).

Gachet (2015 83) envisage deux conditions de validité permettant d'identifier un segment introducteur comme une incise : l'inversion sujet-verbe (« inversion nominale » ou « inversion du sujet clitique ») et la capacité de ce segment à introduire du discours direct.

Pour décrire les relations syntaxiques entre discours cité et incise, le linguiste rappelle les différentes approches dont l'hypothèse de la « rection faible » introduite par Blanche-Benveniste (1989). Il conclut ainsi : « bien qu'elles ne soient pas autonomes, [les incises de discours rapporté] fonctionnent comme des énonciations. [...] la nature de leur dépendance est donc de nature pragma-syntaxique et non rectionnelle » (Gachet 2016 72).

La distinction à laquelle aboutit Gachet est donc la suivante : il existe « une classe d'incises définie selon des critères formels simples : il s'agit d'incises verbales postfocales pouvant accepter l'inversion du sujet clitique » (Gachet 2016 72). À l'intérieur de cette classe, selon lui, deux autres sous-classes sont identifiables : « d'une part les incises de discours rapporté, classe aux contours mal définis, et d'autre part les incises de verbes parenthétiques [...] traditionnellement assimilées à une sous-classe problématique d'incises mitigatrices » (Gachet 2016 72).

Laferrière (2018 68), quant à elle, soutient que « l'incise de discours rapporté peut se définir comme une insertion propositionnelle – c'est-à-dire constituée au minimum d'un sujet, traditionnellement inversé et d'un verbe à sémantisme le plus souvent locutoire – qui accompagne un discours rapporté ». Dans son étude des relations existant entre une incise et le discours cité, la linguiste parcourt les diverses théories concurrentes. Elle met ainsi en évidence les limitations de l'approche théorique traditionnelle envisageant le discours cité comme le complément d'objet direct du verbe de l'incise.

Elle se positionne alors en faveur d'une « analyse en terme d'insertion » (2018 165) : selon elle, « l'incise est insérée, c'est-à-dire qu'elle n'entretient pas de lien syntaxique avec la phrase dans laquelle elle figure » (171). Nous partageons son analyse et celle de Gachet.

Pour résumer, l'incise de discours direct s'apparente pour nous à une intercalation, à une insertion, sans qu'il existe un lien syntaxique fort avec le discours cité guillemeté qui demeure l'élément principal d'une occurrence de discours direct.

4 Conclusion

Les recherches menées dans cette étude à partir d'un corpus d'articles de presse ont montré que l'hypothèse de transitivity du discours direct mérite d'être réinterrogée.

Des verbes transitifs, généralement des verbes de parole ou de communication, sont très souvent employés dans les segments introducteurs de discours direct. Pourtant, la présence de verbes transitifs indirects ou de verbes intransitifs comme verbes introducteurs de discours direct, aussi bien dans des segments contextualisants en position initiale qu'en position incise, illustre le besoin de dépasser les limites d'un modèle dans lequel le discours cité occupe la position de complément d'objet direct d'un verbe introducteur. Cette étude a montré le foisonnement remarquable qui peut affecter la composition d'un segment contextualisant avec la grande variabilité sémantique des verbes introducteurs et la présence éventuelle d'une composition verbale étoffée.

Elle a permis de mettre en évidence la nature des relations existant entre segment contextualisant et discours cité et, notamment, l'indépendance syntaxique entre un segment contextualisant et le discours cité qui l'accompagne. Les énoncés analysés ont permis de montrer la complexité des relations existant entre les paroles rapportées et le segment textuel qui les annonce.

Cette étude a donné la priorité à une approche qualitative s'attachant à étudier la (non-)transitivité du discours direct en fonction de la valence du verbe introducteur présent dans un segment contextualisant. Elle pourrait avantageusement être complétée par une approche plus quantitative exploitant une analyse distributionnelle du corpus d'étude. Ce traitement statistique des énoncés du corpus permettrait d'établir les fréquences relatives d'emploi des verbes transitifs directs, transitifs indirects et intransitifs.

Ces recherches à venir seraient utiles pour préciser la nature des relations entre segment contextualisant et discours cité à partir du vaste corpus d'étude afin de mettre en évidence la plasticité de la langue et les nombreux effets stylistiques déployés par les journalistes dans les articles de presse.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. (2015). Verbes d'activité de parole, verbes de parole et verbes de dire : des catégories linguistiques ? *Langue française*, 186, 103-122.
- Authier-Revuz, J. (2020). *La Représentation du Discours Autre : Principes pour une description*. Berlin : De Gruyter.
- Banfield, A. (1982). *Unspeakable Sentences: Narration and Representation in the Language of Fiction*. Boston: Routledge & Kegan Paul.
- Biber, D., S. Johansson, G. Leech, S. Conrad and E. Finegan. (1999). *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London: Longman.
- Charolles, M. et B. Lamiroy. (2001). *Zézayer, dire ou parler : les verbes de parole ou qu'est-ce qu'un verbe (in)transitif ? XX^e Colloque International de Lexique et Grammaire Comparés*. Londres. Poster.
- Charolles, M. et D. Vigier. (2005). Les adverbiaux en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours. *Langue française*, 148, 9-30.
- Constantin de Chanay, H. et O. Turbide. (2011). Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales. *Mots. Les langages du politique*, 96, 5-12.
- Danlos, L., B. Sagot et R. Stern. (2010). Analyse discursive des incises de citation. In F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada et S. Prévost (dir.), *Actes du CMLF 2010 – 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française. La Nouvelle-Orléans, États-Unis, 12-15 juillet 2010*. https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000217.pdf, consulté le 3 janvier 2024.
- Gachet, F. (2015). *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques : étude grammaticale*. Paris : Honoré Champion.
- Gachet, F. (2016). Incises et autonomie syntaxique. In J.-C. Anscombre, B. Darbord, A. Oddo et C. García de Lucas (dir.), *La phrase autonome : Théorie et manifestations*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 59-72.

- Lacaze, G. (2014). Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonal dans *Le Monde* : mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif. In F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer et S. Prévost (dir.), *Actes du CMLF 2014 – 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française. Berlin, Allemagne, 19-23 juillet 2014.* https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01069.pdf, consulté le 3 janvier 2024.
- Laferrière, A. (2018). *Les incises dans les genres narratifs : « Certaines formules des plus prometteuses »*. Paris : Classiques Garnier.
- Lamiroy, B. et M. Charolles. (2008). Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité. *Discours*, 2. <https://journals.openedition.org/discours/3232>, consulté le 3 janvier 2024.
- Larjavaara, M. (2000). *Présence ou absence de l'objet : Limites du possible en français contemporain*. Thèse de doctorat. Helsinki : Faculté des Lettres de l'Université d'Helsinki. <https://helda.helsinki.fi/handle/10138/19248>, consulté le 3 janvier 2024.
- Larjavaara, M. (2019). *La transitivité verbale en français*. Paris : Ophrys.
- Le Pesant, D. (2013). Sur les introducteurs de discours rapporté au style direct. In C. Desoutter et C. Mellet (dir.), *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, Berne : Peter Lang, 23-44.
- Maingueneau, D. (1990) [1986]. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Maingueneau, D. (2021) [1998]. *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Monville-Burston, M. (1993). Les *verba dicendi* dans la presse d'information. *Langue Française*, 98, 48-66.
- Mourad, G. et J.-P. Desclés. (2004). Identification et extraction automatique des informations citationnelles dans un texte. In J. M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 397-409.
- Rabatel, A. (2020). Une analyse de la démultiplication des éthos dit et montré dans le discours du Bourget de François Hollande raconté par Laurent Binet. *e-Rea*, 17.2. <https://journals.openedition.org/erea/9292>, consulté le 6 janvier 2024.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Bruxelles : Duculot.
- Rosier, L. (2002). La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué. *L'Information Grammaticale*, 94, 27-32.
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.
- Salvan, G. (2005). L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVIII^e au XX^e siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle. In A. Jaubert (dir.), *Cohésion et cohérence : études de linguistique textuelle*, Lyon : ENS Éditions, 113-144.
- Schrepfer-André, G. (2005). Incidence des formes de reprise du SN régime des SP en *selon* X énonciatifs sur leur portée phrastique et textuelle. *Langue française*, 148, 80-94.
- Wilmet, Marc. (1997). *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette Supérieur.

¹ Le discours direct encadré par des guillemets est souvent présenté comme l'objet direct du verbe de parole introduisant le discours rapporté, ce qui tendrait à mettre en évidence une propriété transitive du discours direct.

² Les termes *discours citant* et *discours cité* sont empruntés à Maingueneau (1990 85).

³ Les gras sont de nous, sauf mention contraire.

⁴ L'adjectif est emprunté à Constantin De Chanay et Turbide (2011) dans la description des approches interactionnistes et multimodales des discours politiques.

⁵ L'expression est empruntée à Authier-Revuz (2020 100).

⁶ L'expression est empruntée à Authier-Revuz (2020 117).

⁷ Voir les travaux de Charolles et Vigier (2005) et de Schrepfer-André (2005).

⁸ Larjavaara (2000 129) parle de « procès englobant » comme *croire se rappeler*.

⁹ L'adjectif *éthotique*, entendu comme relatif à l'ethos, est emprunté à Rabatel (2020).

¹⁰ L'expression est empruntée à Authier-Revuz (2020 314).

¹¹ Il s'agit de l'hypothèse envisageant le discours cité guillemeté comme l'objet direct du verbe introducteur.

¹² Rosier (2008 63) précise cet emploi : « À côté des verbes, il existe des attributions nominales dont il est généralement peu fait mention dans les études sur le [discours rapporté]. Un simple syntagme peut servir d'introducteur à du discours cité ».